



**CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE D'ARCANGUES
DELIBERATION
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU 1^{ER} OCTOBRE 2024**

Le Conseil d'administration s'est réuni le premier du mois d'octobre deux mil vingt-quatre à 19 heures.

La séance est ouverte sous la présidence de Monsieur Philippe ECHEVERRIA, Président,

Etaient présents : M. MAISTERRENA Didier, Mme FAVRE Nathalie, Mme DACHARY Sylvie, Mme BONNARDET Marlène, Mme Marie-Christine CAZAUX, Mme THOMAS Nélize, membres élus.

: M. AGUERRE Roger, Mme ALDASORO Sylvie, Mme OURKHIA Annette, membres nommés.

Secrétaire de séance : M. MAISTERRENA Didier

Absents excusés :

Mme HARAN Corinne

M. SAMARAN Max

Mme SALABERRY PICOT Victoire

Mme HIRIBARREN Marie donne pouvoir à Monsieur Philippe ECHEVERRIA

Mme MEILLEURAT Martine

Mme GRACIET Danièle

Mme DUCOURNAU Marcelle

Nombre de membres en exercice : 17

Date de la convocation : 27 septembre 2024

Nombre de membres présents : 10

Date d'affichage : 27 septembre 2024

Nombre de membres ayant pris part au vote : 11

Pour : 11

Contre : 0

Abstention :

Délibération n° 2024/31

Service EHPAD : Décision modificative n°3 Ajustement des recettes et des dépenses 2024

SECTION D'EXPLOITATION

M. le Président explique qu'il convient de modifier le budget alloué 2024 de l'EHPAD compte de l'activité de l'établissement.

Section « hébergement »

Pour la section hébergement il y a lieu de constater le remboursement d'indemnités journalières du personnel absent.

Monsieur le Président propose au Conseil d'administration de valider cette décision modificative, détaillée ci-dessous.

RECETTES D'EXPLOITATION	DIMINUTION DE CREDIT	AUGMENTATION DE CREDIT
6419 : Remboursements sur rémunérations du personnel non médical		14 500.00 €
TOTAL R 018 : groupe 2 : Autres produits relatifs à l'exploitation		
TOTAL		14 500.00 €

DEPENSES D'EXPLOITATION	DIMINUTION DE CREDIT	AUGMENTATION DE CREDIT
64111 : Rémunération principale		14 500 €
TOTAL D012 : groupe 2 : dépenses afférentes au personnel		
TOTAL D012 : groupe 3 : dépenses afférentes à la structure		
TOTAL		14 500 €

Le Conseil d'administration, ouï l'exposé de M. le Président :

VALIDE la décision modificative ci-dessus détaillée

AUTORISE Monsieur le Président à réaliser les opérations administratives, comptables et budgétaires correspondantes.

Adopté à l'unanimité.

Le Président

CENTRE COMMUNAL
D'ACTION SOCIALE
MAIRIE
64200 ARCANGUES

Philippe ECHEVERRIA

Le secrétaire de séance,



Didier MAISTERRENA